



Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 28 janvier 2008
Séance tenue le 28 janvier 2008

Résolution: CM08 0030

Avis de motion et adoption d'un projet de modification du Document complémentaire au Plan d'urbanisme visant à y introduire de nouvelles mesures de protection et de mise en valeur du mont Royal / Consultation publique

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) » visant à introduire dans son document complémentaire de nouvelles mesures de protection et de mise en valeur du mont Royal.

ADOPTION DE PROJET

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Frank Zampino

Et résolu :

- 1- d'adopter le projet de règlement P-04-047-58 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) » visant à introduire dans son document complémentaire de nouvelles mesures de protection et de mise en valeur du mont Royal, et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique conformément à la loi;
- 2- de soumettre également à l'Office de consultation publique de Montréal le document intitulé : « Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal » pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique conformément à la loi.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité des membres présents, laquelle représente la majorité des membres du conseil municipal.

43.02 1074615005
/lt

Gérald TREMBLAY

Colette FRASER

Maire

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Règlement P04-047-5

Signée électroniquement le 11 février 2008